centrées sous un pouvoir unique. Dans quelle position nous trouverions-nous, en cas do guerre, avec toutes les provinces séparées comme elles le sont? On pourrait, dans l'état actuel des choses, trouver mauvais qu'une partie de la milice d'une province lut envoyée pour défendre une des autres sans le consentement de la première, et avant de pouvoir mettre nos troupes en campagnes les délais administratifs feraient perdre un temps précieux et nous exposeraient peutêtre à de graves dangers. (Ecouter!) Une fois unis nous pourrions, dans un instant, diriger nos troupes sur un point donné. D'hon, messieurs trouvent mauvais que l'on affecte certaines sommes à construire des fortifications; sous ce rapport, je su's sûr que toutes sommes nécessaires seront généreusement accordées par les populations du Canada; car, s'il est une chose pour laquelle le Canada contribuera généreusement, c'est pour sa propre défense et le maintien de son union avec la mère-patrie. (Ecoutes!) On a dit aussi que nous serions écrasés par les Etats-Unis. A une certaine époque, nous nous sommes défendus vaillamment et avec succès; et si l'occasion se présentait, les provinces du golfe s'uniraient généreusement au Canada pour désendre ce que nous avons tous de (Ecouter!) On a dit aussi que plus cher. nous devions garder une stricte neutralité, que même notre neutralité devrait être garantie par l'Angleterro, la France et les Etats-Unis au cas d'un conflit entre ces puissauces. Or, n'est-ce pas là une idée absurde? Ose-t-on prétendre que nos populations se soumettraient à une convention de ce genre si on essayait de la conclure ? Si l'Angleterre en venait aux prises avec les Etats-Unis, verrait-elle les Canadiens lui refuser leur secours? Qui prétendra empêcher les Canadiens do faire leur devoir lorsque la mèrepatrie combattra ses ennemis? Si tel était le cas je renierais immédiatement mon pays, qui serait alors la risée du monde entier. (Ecoutez!) Au sujet de nos défenses, je lirai un extrait du rapport du colonel Jenvois, l'habile officier du génic envoyé par le gouvernement anglais pour étudier la possibilité de défendre le Canada en cas d'attaque : voici oe qu'il dit:

"La question est celle-ci:—la force anglaise maintenant en Uanada doit-elle être retirée pour éviter les risques d'une défaite,—ou bien, des mesures nécessaires doivent-elles être prises pour mesures cette force en état de servir pour la défense de la province? La somme requise pour la construction des travaux proposés et les armements à

Montréal et à Quebec, ne serait que la dépense d'environ une année de la force regulière que nous maintenons à présent en Canada. C'est une erreur de supposer que cette force puisse être de quelque secours au pays, sans des fortifications pour compenser l'exiguité du nombre. Cette force, lors même qu'elle sera appuyée par toute la milice locale qui pourrait maintenant être de service, serait obligée, dans un cas de guerre, de retraiter devant les forces supérieures qui l'attaqueraient, et ce serait une chance si elle pouvait se rendre à Québec et prendre la mer sans une sérieuse défaite. D'un autre côté, si les travaux maintenant recommandés étaient exécutés, les points vitaux du pays pourraient être désendus, et l'armée régulière deviendrait un noyau et un pivot autour duquel les populations du Canada penrraient se railier, pour résister à l'agression et conserver leur connexion avec la mère-patrie : avantage que leur loyauté, leurs intérêts et leur amour de la vraie liberté leur fait désirer de conserver."

Tel est le rapport du colonel Jervois, un des hommes spéciaux les plus habiles de l'Angleterre; il est bien permis, je suppose, d'en croire son témoignage de préférence aux assertions des honorables membres sur un sujet dont ils n'out jamais fait une étude particulière, et que l'expérience ne leur a point donné occasion d'approfondir. (Écouter!) Il y a quelques jours, Sir J. Walsh s'exprimait comme suit en parlant sur une adresse à Sa Majesté, demandant la correspondance relative au traité de réciprocité et à la limitation du nombre de vapeurs de guerre sur nos lacs:

"Quelques hon, membres peuvent, sans honte ni regret, envisager la séparation du Canada et de l'Angleterre en disant que nous serons ainsi délivrés d'une grande source d'embarras, de complications et de dépenses. Or, je prétends que, quand même l'Angleterre le voudrait, elle ne peut abandonner le Canada. Tant que le Canada couservera le désir de rester uni avec la Grande-Bretagne et d'être indépendant des Etats-Unis, nous serons obligés pour notre honneur et dans notre intérêt de le protéger, de désendre ses droits, et, soit que nous le considérions comme un allié ou une colonie, de le mettre à l'abri d'une agression venant des Etats-Unis : c'est pour l'Angleterre une obligation imprescriptible. jour peut-être le chancelier de l'échiquier viendre, en termes flatteurs, féliciter cette chambre de nous avoir débarrassés d'une source de lourdes dépenses. Il pourra peut-être aussi féliciter la chambre de ce que les ateliers de Birmingham expédient une foule de canons Armstrong et Whitworth pour armer la nouvelle flotte canadienne, ainsi qu'une quantité énorme de fers et de menottes pour enchaîner les Américains insolents. Il se pourrait aussi qu'en même temps le très-hon, monsieur félicitàt la chambre sur notre prospérité commerciale en annonçant qu'il allait réduire l'imôt sur le reveau de deux ou quatre sous par livre. Mais si jamais arrive le jour où nous devons